



DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
 MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
 OTTAWA - CANADA

N° 50/17

LE DÉVELOPPEMENT DU CANADA AU 20^e SIÈCLE

Discours prononcé, le 29 avril 1950, par M. Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Chambre de Commerce de Granby.

... On peut dire qu'au bout de cinquante ans, un homme est devenu sénior. On peut dire la même chose d'une Chambre de Commerce, surtout si l'on considère que les cinquante années dont il s'agit ont été vécues au vingtième siècle, et au Canada.

Ces cinquante années de la première moitié du vingtième siècle ont été des années capitales pour notre pays. Vous le savez bien, vous tous qui appartenez à une association et à une ville qui ont grandi avec le pays et avec le siècle. Tous les Canadiens le savent également. Mais il y a plus aujourd'hui: il y a que l'étranger aussi le sait.

En effet, l'étranger qui, naguère, en parlant de l'Amérique, pensait avant tout aux États-Unis, commence à penser davantage au Canada. Le Français, le Belge, le Hollandais, l'Italien, l'Européen d'une façon générale, et même l'habitant de certains pays beaucoup plus éloignés regardent le Canada avec une faveur toujours grandissante, quand ils ne caressent pas, dans leur fort intérieur, le rêve de venir s'y établir. Et voilà ce qui est nouveau: on dirait que la terre d'avenir, aux yeux de plusieurs étrangers, c'est de plus en plus le Canada, notre Canada.

A quoi tient cette importance nouvelle de notre pays, que constate l'étranger, et que nous réalisons davantage de jour en jour? A quoi tient cette nouvelle importance nationale et internationale de notre pays? Cela tient à notre formidable développement économique, il est vrai, mais ce n'est pas tout, Voyons un peu les autres causes. Examinons le contexte historique contemporain, où notre pays trouve ses cadres actuels.

Puisque vous, de la Chambre de Commerce de Granby, avez grandi avec le siècle, vous n'aurez pas de difficultés à vous placer avec moi dans le contexte de cette première moitié du vingtième siècle, qui a été une des époques les plus tourmentées de l'histoire de l'humanité. Des empires se sont écroulés; des continents ont été secoués jusque dans leur tréfonds; des civilisations qui se croyaient immortelles se sont mises à douter d'elles-mêmes; des découvertes scientifiques ont bouleversé les données les plus élémentaires qui, depuis des années, servaient de fondement à la conception que l'homme se faisait de la matière et du monde matériel.

Le Canada n'a pas été épargné au cours de ces bouleversements; mais le destin, -- ou plutôt la Providence, -- nous fut favorable et nous sommes encore un pays relativement heureux, -- je dirais même immensément heureux, -- à comparer avec un grand nombre d'autres pays. Depuis cinquante ans, notre population augmente constamment, de sorte que, chaque année, il y a de plus en plus de Canadiens qui profitent de l'essor du pays, auquel ils ne manquent pas de contribuer également. En 1900, notre population ne dépassait pas de beaucoup les cinq millions; maintenant, elle atteint près de 14 millions. Granby, votre ville, offre à cet égard un exemple frappant de croissance; votre population s'est multipliée par six depuis 50 ans, le nombre de vos manufactures a triplé, la valeur de votre propriété imposable est passée de demi-million aux 15 millions de dollars.

Tous ces facteurs, et j'en passe, vous mettent en mesure d'apprécier notre développement national. D'autant plus que, par l'intermédiaire de votre Chambre de Commerce, vous vous intéressez à des problèmes aussi variés que l'industrialisation, l'extension des services de téléphone, d'eau et d'électricité, l'amélioration des routes, des services de communication et de transport -- bref à tout ce qui touche l'économie de votre ville et de votre région. Tout ce développement que vous avez vécu, depuis cinquante ans, fait partie de ce grand développement qui fait aujourd'hui du Canada un pays adulte.

Voyons d'abord comment, au point de vue constitutionnel, le Canada est devenu adulte. A ce point de vue, en 1900, le Canada était encore une colonie de l'Angleterre, une colonie autonome sans doute, qui jouissait d'un gouvernement responsable, mais où le gouvernement de Londres avait le dernier mot en matière de défense, de relations internationales, de guerre et de paix. Le gouverneur général avait un théorique droit de veto, pouvant réserver un bill pour le soumettre à l'approbation de la Reine; et le gouvernement du Royaume-Uni pouvait désavouer toute législation adoptée par le Parlement fédéral, et son Parlement pouvait nous imposer la sienne.

Ces manifestations de colonialisme sont maintenant disparues et le Canada a atteint la plénitude de son indépendance constitutionnelle. Il s'est fait un travail considérable en ce sens au cours des derniers mois. L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération comme dixième province a donné au Canada la plénitude de son intégrité géographique. La Cour Suprême est devenue un tribunal de dernière instance et la Constitution du Canada est maintenant, pour toute matière fédérale, complètement sous l'autorité du Parlement canadien, et du Parlement canadien seul. C'est donc, en ce domaine, la plénitude de son autonomie constitutionnelle et juridique que le Canada a atteinte.

En même temps, le Canada a pris sa place parmi les autres nations adultes et voilà pourquoi nos intérêts dépassent aujourd'hui nos cadres géographiques. Voilà pourquoi nous sommes appelés à prendre une part active aux affaires internationales. Nous le faisons déjà au moyen des quelque 40 missions diplomatiques que nous avons maintenant à l'étranger.

En 1945, le Canada signait la Charte des Nations Unies à San-Francisco et, depuis la création de l'ONU, le Canada participe activement à ses délibérations. A presque toutes les assemblées internationales, les représentants de notre pays jouent un rôle important. En tant qu'adultes, nous avons des problèmes d'hommes, et nous nous intéressons par conséquent aux problèmes des hommes des autres pays. Je sais que votre maire lui-même, monsieur Boivin, a constaté, dans ses voyages en dehors du pays, l'importance de nos nouvelles relations. Il a sans doute été aussi en mesure de constater tout l'intérêt que les autres pays nous portent.

Toutefois, ces intérêts que nous avons acquis sur le plan international nous ont amené des responsabilités. Je songe particulièrement à ces responsabilités qui découlent de notre ratification du Pacte de l'Atlantique. Comme j'ai eu maintes fois l'occasion de le répéter au cours de ces derniers mois, ce pacte incarne, pour le présent, nos espoirs de paix. Ces espoirs, nous les avons d'abord mis dans la Charte des Nations Unies, mais bientôt après ils ont été déçus par suite des menées impérialistes que la Russie stalinienne transposait au sein même des assemblées des Nations Unies. Le Pacte de l'Atlantique constitue une alliance tellement puissante que nous avons lieu de croire que nul n'osera l'attaquer et que nous allons ainsi écarter la possibilité d'une nouvelle guerre. Nos responsabilités internationales à cet égard sont la conséquence de notre accession à l'âge adulte.

Nous ne devons pas seulement prendre conscience de nos responsabilités en tant que nation adulte. Nous devons encore prendre conscience de nos responsabilités en tant que nation chrétienne. Le christianisme, étant universel par définition, nous impose naturellement des responsabilités universelles! Or, notre première responsabilité, c'est celle de l'exemple.

Sir Wilfrid Laurier se plaisait à répéter que le 20^e siècle serait le siècle du Canada. S'il était ici ce midi, pour vous présenter le bilan que je suis en train de dresser, je crois qu'il reprendrait volontiers son assertion.

Il vous dirait d'abord, puisqu'il en a été un des grands artisans, que le peuple du Canada est un peuple uni. L'unité de ce peuple ne pouvait se faire que graduellement et grâce à des hommes de grande vision, comme l'était Sir Wilfrid. Cette unité n'est fondée ni sur une communauté de race, ni sur une communauté de religion. Les seules richesses que tous les Canadiens possèdent en commun sont le sol, l'énergie de leurs fils, et la compréhension. Malgré les difficultés de langue, de religion et de culture, le Canada est uni. C'est un peuple uni dans la diversité. Et pour lui conserver sa physiologie propre, il faut lui conserver cette diversité, fondement même de l'unité canadienne. Pour parler en termes plus concrets, disons qu'il faut lui conserver des villes comme Granby, où l'harmonie règne dans le bilinguisme, comme Sherbrooke, où le maire est alternativement français et anglais, et enfin des régions comme les Cantons de l'est, où la prospérité et la bonne entente vont de pair.

Cette diversité, d'ailleurs, est inscrite dans nos propres lois. Les droits et privilèges se rapportant à l'enseignement, à l'usage des langues française et anglaise, sont des principes aussi immuables que notre constitution. Cette unité est fondée surtout sur l'esprit de tolérance des Canadiens. C'est peut-être le caractère le plus saillant de notre peuple. Tout en gardant la fierté de nos origines, nous avons appris à nous connaître mutuellement et à nous respecter.

Au cours de ces longues années de commerce mutuel, nous avons pris l'habitude de nous entendre avec nos voisins. Nous avons appliqué ce même principe dans nos relations internationales. Nous n'avons aucun dessein agressif, et nous sommes prêts à user de cette même tolérance envers les étrangers. Or, cet esprit de tolérance, de compréhension et d'unité, c'est précisément un esprit chrétien, dans ce sens même que c'est un esprit de respect de l'homme pour l'homme.

Nous avons comme première responsabilité celle de l'exemple, ai-je dit, et c'est pourquoi le Canadien doit aujourd'hui affirmer son esprit chrétien de compréhension, parce que cet esprit doit constituer le fondement même de notre démocratie. J'estime que sur ce plan de l'exemple à donner, nous nous acquittons de notre tâche, puisque nous donnons aujourd'hui effectivement l'exemple d'une nation unie. Nous donnons cet exemple à un monde qui a précisément besoin de cette unité, et de cet esprit de compréhension, sur tous les plans, malgré des différences de langue, de culture, de religion et autres. Ces différences, elles sont, au fond, quoique à plus grande échelle, tout à fait similaires aux différences auxquelles nous faisons face chaque jour dans la vie de notre nation canadienne.

Le développement fondamental dont nous avons à prendre conscience en ce 20^e siècle, c'est que le sort de l'humanité est en jeu. Il n'y va pas seulement d'un système ou d'un régime économique ou politique ou social, mais à travers le système ou le régime, c'est le sort de l'homme qui est en jeu. Voilà pourquoi nous devons avoir un vif respect de l'homme, de façon à éviter que l'homme succombe aux intérêts, aux desseins et aux menées politiques, économiques ou militaires qui jouent de façon tellement inhumaine dans notre monde contemporain.

J'ai déjà parlé des précautions que nous prenons, au sein des nations de l'Atlantique-nord, pour éviter la guerre. Je veux maintenant parler de précautions et de mesures à prendre pour éviter que l'homme succombe sous le fardeau économique d'aujourd'hui. Ces précautions et ces mesures se résument en deux mots, sécurité sociale, ou assurance sociale, comme je l'ai répété en plusieurs occasions. Le besoin de cette assurance sociale est un des développements du siècle. Voyons donc comment il s'est produit chez nous au Canada.

Au début du siècle, notre population était en majorité rurale, et notre économie était avant tout agricole. A cette époque, la terre était le principal capital de beaucoup de Canadiens. Autrefois, chaque Canadien, ou du moins chaque famille canadienne, ou à peu près, avait sa terre dont elle vivait, dont elle tirait les biens qui constituaient ses économies et donc son assurance pour les jours difficiles. La terre elle-même, étant donné qu'elle était toujours là, constituait une réserve et une assurance pour l'avenir.

Mais aujourd'hui que notre population est devenue en majorité urbaine et qu'elle vit pour la plus grande partie d'une économie devenue industrielle, le fermier devenu ouvrier a perdu sa terre; il n'a plus que son salaire pour tout avoir, et comme il n'est pas dans la plupart des cas en mesure d'économiser en prévision des jours difficiles, il se trouve sans capital, sans réserves, sans assurances. Ainsi l'urbanisation de la population rend celle-ci plus sujette aux aléas de l'économie et en fait au 20^e siècle un objet de soucis pour l'Etat. Et c'est ainsi que nous avons vu naître l'assurance sociale, tous, employeurs et employés, contribuant, soit par l'impôt, soit par des prestations spéciales, à assurer le bien-être de l'individu. Sans ces contributions, la notion de respect des valeurs humaines ne serait plus qu'une formule creuse et vide de sens. Voilà une responsabilité d'homme, une responsabilité d'adulte, qui incombe aujourd'hui au citoyen canadien par suite des développements du 20^e siècle.

D'aucun se plaignent que les taxes qui découlent de cette responsabilité particulière sont lourdes, surtout depuis que le contribuable a entendu son collègue, le ministre des Finances, dire dans son dernier discours du budget, que les budgets futurs étaient destinés à demeurer au niveau des deux milliards et demi. Que l'on puisse se plaindre de certaines taxes, je le conçois, et le gouvernement demeure toujours prêt à apporter les améliorations requises, après étude des critiques et des suggestions. Mais que l'on se plaigne de l'ensemble de notre structure fiscale, à mon avis, ce n'est guère mieux que de se plaindre d'avoir des responsabilités d'adultes, ou encore se plaindre de vivre au 20^e siècle.

Or, une telle attitude n'est certainement pas justifiée au Canada, alors que nous sommes dans une situation privilégiée, au moment même où des découvertes de pétrole, de fer et de titane nous ouvrent une nouvelle ère de développement économique sans précédent. La guerre a occasionné un essor considérable dans le domaine de l'aviation, et ce moyen de transport maintenant en usage dans toutes les parties du Canada a sensiblement modifié notre notion des distances. Il nous rapproche des autres continents, accélère nos communications, mais aussi il a rendu infiniment plus facile l'exploration de riches territoires jusqu'ici difficilement accessibles. C'est l'extension de notre zone exploitable qui a permis la découverte de ces nouvelles et abondantes ressources.

Et nous sommes loin d'avoir terminé la reconnaissance de tout notre territoire. Nos ressources non exploitées sont probablement plus importantes que notre richesse exploitée. Les découvertes pétrolifères de l'Alberta pourraient bien faire du Canada, dans quelque temps, un exportateur de pétrole, alors que jusqu'à dernièrement nous ne produisions qu'une bien faible proportion de notre consommation. L'importation des Etats-Unis d'une grande quantité de pétrole nous coûtait des sommes énormes; le jour n'est peut-être pas éloigné où, grâce à l'exploitation de nos champs pétrolifères, nous pourrions économiser des centaines de millions de dollars américains, ce qui constituera un avantage des plus appréciables pour l'achat d'autres denrées. Les découvertes d'importants gisements de minerai de fer dans la région du Labrador pourraient bien aussi faire avant longtemps du Canada le plus grand pourvoyeur du continent nord-américain.

C'est dire que nous possédons les éléments essentiels pour que notre richesse nationale s'accroisse énormément. Or cette augmentation de notre richesse nationale nous permettra de nous acquitter encore mieux de nos responsabilités. Préparons-nous donc, en conséquence, aux nouvelles conditions, aux nouveaux développements et, en un mot, soyons pleinement de notre siècle! Nous serons pleinement de notre siècle si nous sommes bons Canadiens et si, comme tels, nous justifions l'envie et l'admiration que suscite le nom de notre pays dans le cœur de l'étranger.

L'étranger veut venir chez nous pour s'y installer. Notre pays a quelque chose à offrir, et non seulement sur le plan économique, mais encore sur le plan de la science et de la culture. Aussi, nous avons vu, au cours des derniers 12 mois, 64 boursiers de l'UNESCO venir étudier au Canada. Ils sont venus étudier nos méthodes canadiennes dans plusieurs domaines: la radio, le journalisme et le film, la science et la technologie, les arts, l'éducation et les sciences sociales. Ils venaient des Philippines, de la France, de la Belgique, de la Malaisie, de la Finlande et de plusieurs autres coins du monde. C'est là un fait qui doit nous faire prendre confiance en notre pays, non pas tant au point de vue matériel ou économique, mais plutôt au point de vue psychologique.

Nous n'avons plus de raison de souffrir d'aucune timidité, surtout depuis que, comme citoyens canadiens, nous avons acquis une existence légale autonome complète avec l'adoption en 1947 de la loi de la citoyenneté canadienne. Au début de l'année le gouvernement a même constitué un ministère spécialement affecté aux problèmes de la citoyenneté et à ceux, connexes, de l'immigration. En vertu de cette loi de la citoyenneté, les personnes qui naissent au Canada sont citoyens canadiens et ne peuvent perdre ce titre qu'en le demandant elles-mêmes si elles veulent acquérir une autre citoyenneté. Et les immigrés qui sont naturalisés au Canada acquièrent la citoyenneté canadienne qu'ils conservent aussi longtemps qu'ils demeurent au Canada. Le gouvernement a aussi récemment constitué le ministère des Ressources et du Développement. Certes les fonctions remplies par ces ministères ne sont pas nouvelles. Mais ce qui est nouveau c'est qu'elles soient aujourd'hui remplies de façon spéciale par des ministères autonomes.

Somme toute, la création de ces ministères de la Citoyenneté et de l'Immigration, des Mines et des Relevés techniques, et enfin des Ressources et du Développement résulte bien des événements majeurs qui ont été le fruit d'un demi-siècle d'épanouissement considérable au Canada. D'abord, l'accession du citoyen canadien à son existence légale complète dans un pays parvenu en même temps à sa pleine maturité, sur le plan national et sur le plan international. En second lieu, les progrès constants de notre industrie et les découvertes de ressources minières et pétrolifères que nous sommes maintenant en état d'exploiter.

C'est sur des Canadiens animés du même esprit que le vôtre, cet esprit qui a bâti Granby, cet esprit qui règne dans votre Chambre de Commerce, que nous comptons pour assurer les développements qui feront de notre pays au Canada toujours plus grand.